

ANIMATEUR ALSH et Temps périscolaires

Service Enfance

<p>Grade actuel : Adjoint d'Animation</p> <p>Position administrative : Activité temps complet</p> <p>Temps de travail : 35 heures annualisées</p> <p>Formations : BAFA ou diplôme équivalent (BAPAAT / CQP périscolaire / CPJEPS / Cap petite enfance...) est a minima nécessaire.</p> <p>Nature du poste : titulaire / contractuel</p>	<p>Type de l'emploi : permanent</p> <p>Périodes de travail : Intervention sur le temps de pause méridienne tous les jours scolaires et les temps de garderie du soir. Temps de réunion les lundis, mardis et jeudis après-midi. Peut être amené à effectuer des remplacements sur les temps du matin.</p> <p>Intervention en accueil de loisirs les mercredis, en période de vacances scolaires, sauf fermetures vacances de Noël et 3 semaines en août.</p>
--	--

MISSIONS

- Participe à la qualité pédagogique de l'accueil de loisirs sans hébergement et les temps de pause méridienne et garderies
- Assure la sécurité physique, morale et affective des mineurs qu'il (elle) encadre.

TÂCHES

Mise en œuvre du projet de fonctionnement : Participe en équipe à l'élaboration du projet de fonctionnement et du projet pédagogique. Il(elle) les met quotidiennement en application, sous la responsabilité du directeur. Participe à la tenue des listes de présence enfants. Suit le planning de répartition des enfants et animateurs au sein des différents espaces et le planning de répartition des tâches. Traduit sur le terrain les ambitions éducatives (modalités d'accueil des enfants, activités proposées, posture éducative). Est capable de s'adapter aux aléas et de prendre l'attache de son responsable en cas de besoin.

Garant de la sécurité : Il connaît et fait respecter les consignes élémentaires de sécurité. Il connaît les éventuels protocoles (PAI) concernant les enfants accueillis et les met en œuvre selon les instructions de ses responsables. Applique les procédures en cas d'incident (accident d'un enfant, alarme incendie...)

Animation: Dans le cadre d'une approche globale de la journée de l'enfant : il(elle) accueille les enfants et les familles, assure les temps de la vie quotidienne, prépare et anime des activités adaptées à l'âge des enfants, élabore, rédige et met en œuvre, lui-même et en équipe, des projets d'activités.

Information / Communication : Accueille les enfants et les familles. Assure le recueil et la transmission des informations. Participe aux réunions interne et à la recherche de toute solution visant à améliorer la qualité de l'accueil et de l'animation. Participe aux actions de communication à l'égard des familles. Sait orienter les familles vers la hiérarchie le cas échéant.

Gestion logistique : Veille au bon usage, à la sécurité et à l'hygiène du matériel.

COMPETENCES

Théorique

- Connaissance des besoins et du développement de l'enfant de 3 à 12 ans
- Compréhension du projet éducatif et du projet pédagogique
- Connaissance des techniques d'animation

Pratique

- Met en œuvre les pratiques liés à l'animation
- Respecte et fait respecter les règles de sécurité et d'hygiène
- Conduit des projets d'activités

Aptitudes

- Sens de l'animation
- Bonne communication et diplomatie
- Sens des responsabilités
- Capacité d'initiative et sens pédagogique
- Obligation de réserve, discrétion, secret professionnel

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

